



**Fonds de Dotation
PATRICK DE BROU DE LAURIERE**

AIDE À LA RECHERCHE MÉDICALE ET À L'ART-THÉRAPIE

**RAPPORT D'ACTIVITE PREVU PAR L'ARTICLE 8 DU DECRET N° 2009-158
DU 11 FEVRIER 2009 RELATIF AUX FONDS DE DOTATION**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Conseil d'administration du 18 juin 2026

Introduction

2025 aura été une année charnière pour notre Fonds.

Une année de transition, bien sûr, avec une nouvelle équipe dirigeante, mais surtout une année de structuration, d'ambition et d'accélération.

Nous avons voulu inscrire notre action dans la continuité du travail remarquable accompli depuis des années, tout en préparant l'avenir : renforcer notre gouvernance, accroître notre impact social et médical, et ouvrir davantage le Fonds sur son territoire et sur la société.

1. Structurer le Fonds pour franchir une nouvelle étape

La première grande évolution de 2025 concerne notre organisation.

Une nouvelle équipe s'est mise en place autour de la présidence, avec Pierre Ancely, Patrick Palem et Sophie Dupont, recrutée comme directrice du Fonds.

Changements au sein de CA :

Jacques Larcher a démissionné de ses fonctions de Président et a été nommé Président d'honneur, Gilbert Soulier a décidé de ne pas être renouvelé dans ses fonctions de Vice-Président et de trésorier, plusieurs mandats d'administrateurs ont été renouvelés pour 3 ans : Henry Larroumet, Monique Lefaire, Patrick Palem, Anne de Tessières et Sylvie Saporta, enfin, le conseil a décidé de nommer en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, Amélie Van der Platsen et Pierre Ancely.

Un nouveau bureau a été constitué pour 3 ans avec autour de moi, Pierre Ancely en qualité de Vice-Président et Trésorier et Patrick Palem en qualité de Secrétaire.

Changements au sein du comité financier :

Tandis que le mandat de Thierry Sixt n'a pas été renouvelé, le conseil d'administration a décidé de nommer en qualité de membre Olivier Marzloff et Françoise Drouet pour une durée de 5 ans.

En outre, nous avons mis en place une nouvelle stratégie financière : il n'y a quasiment plus de gestion en direct, la dotation a été très majoritairement confiée à 3 gestionnaires : la SG, Investeam et Mirabaud, chacun ayant sa spécialité.

Changements au sein de comité scientifique :

Le mandat du Docteur Geneviève Demoures a été renouvelé au sein du Comité Scientifique pour une durée de 5 ans, par ailleurs, le Docteur Claire Calmettes, le Professeur Frédéric de Blay et le Professeur Charlotte Rosso ont été nommés au sein du Comité scientifique pour 5 ans.

Nous avons créé deux commissions scientifiques distinctes que nous avons enrichies de la présence de nouvelles personnalités du monde médical : l'une dédiée à la recherche médicale, l'autre à l'accompagnement humain et à l'art-thérapie.

Nous avons aussi lancé notre premier appel à projets d'envergure, doté de 300 000 € sur trois ans, consacré aux tumeurs cérébrales malignes. C'est une étape importante : le Fonds ne veut plus seulement soutenir des projets, il veut désormais avoir une véritable stratégie d'impact.

Changements parmi les salariés du Fonds :

Nous avons accueilli Sophie Dupont en qualité de Directrice, tandis que 2 salariés, Sylvie Magnon et Nicolas Lapouge, ont quitté leurs fonctions fin 2025.

Plusieurs actions ont été lancées par le Bureau :

- l'adoption d'une charte de déontologie,
- l'élaboration d'un règlement intérieur
- le lancement d'un appel d'offres pour la sécurité extérieure de la maison
- le renouvellement de nos moyens de communication (site et charte graphique) par l'agence de communication Adekoi,
- une rencontre avec la presse locale le 28 novembre pour présenter la nouvelle équipe et ses ambitions, des articles ont ensuite paru dans Sud-Ouest et La Dordogne Libre.
- la réalisation d'un inventaire de l'ensemble du mobilier pour faire un point sur l'existant et les assurances en place.

Un élément nous a particulièrement confortés : le rapport national de l'Inspection Générale de l'Administration place notre Fonds parmi les plus importants fonds de dotation français en matière de dotation initiale, il arrive en effet à la 11ème place au niveau national, devancé par 10 Fonds, tous immatriculés à Paris.

2. Augmenter concrètement notre impact social et médical

Le deuxième fait marquant de 2025 est l'augmentation très significative de nos financements.

Nous avons accordé plus de 656 000 € d'aides cette année, soit presque le double de 2024.

Derrière ces chiffres, il y a surtout des projets très concrets et profondément humains.

Dans la recherche médicale, nous avons soutenu :

- un projet utilisant l'intelligence artificielle pour améliorer le diagnostic des cancers au CHU de Périgueux ;
- et des recherches fondamentales sur les douleurs chroniques pédiatriques.

Mais nous avons aussi voulu soutenir davantage l'accompagnement des patients.

Cela passe par :

- l'accueil d'enfants atteints de cancer pour leur permettre de vivre malgré la maladie une véritable vie d'enfant ;
- la musicothérapie en soins palliatifs ;
- l'art-thérapie pour les patients atteints de troubles neurodégénératifs ;
- ou encore des projets d'accompagnement de fin de vie et de soutien psychologique.

Une conviction forte ressort de toutes ces actions : la médecine ne se limite pas au soin technique, le bien-être, la dignité, l'écoute et l'accompagnement humain sont essentiels. C'est précisément cette approche globale que le Fonds souhaite défendre.

Ci-dessous les dossiers votés et financés en 2025 :

Sur les 656 253€ d'aides versées en 2025, 123 305€ correspondent aux dossiers votés en 2024 et 254 078€ sont des soldes de financements antérieurs pour lesquels nous étions engagés sur plusieurs années. 278 870€ sont donc à attribuer aux dossiers votés durant le CA du 4 juin 2025 et qu'il a été décidé de verser avant le 31/12/2025 pour éviter le décalage passé entre l'année du vote et l'année du versement, ce qui répond à une préconisation de la Cour des Comptes. En voici le détail :

- **Dossiers de recherche médicale**, pour lesquels le montant des dons 2025 totalise 160 000€ :
 - ✓ Le 1^{er} dossier, NEOTHERM, est porté par l'**EPHE** (Ecole Pratique des Hautes Etudes) en la personne du Docteur Alizée Lori. Il concerne les pleurs excessifs du nourrisson et consiste à l'évaluation de la douleur par la thermographie à infrarouge et l'analyse des conséquences motrices d'une douleur prolongée. Le montant total du projet est de 241 032€, 100 000€ sur 2 ans nous ont été demandés, nous avons versé 50 000€ le 10/12/2025.
(Décision du CA : une autre demande d'aide d'un montant maximum équivalent à celui versé le 10/12/2025 pourra être présentée et inscrite à l'ordre du jour d'un Conseil ultérieur).
 - ✓ Le 2^{ème} dossier est porté par le **CH de Périgueux** en la personne du Docteur Léa Legrand. Il traite de la digitalisation du service d'anatomie et de cytologie pathologique du Centre hospitalier de Périgueux. L'idée est d'obtenir un diagnostic optimisé des cancers grâce à l'IA et à une banque d'images régionale.
Le montant total du projet est de 465 625€, 180 000€ sur 3 ans nous ont été demandés, nous avons versé 60 000€ le 5/12/2025.
(Décision au CA : une autre demande d'aide correspondant au montant restant à financer pourra être présentée et inscrite à l'ordre du jour d'un Conseil ultérieur).

- ✓ Le 3^{ème} dossier est porté par **HELEBOR** en la personne du Docteur Céline Greco de l'hôpital Necker enfants malades. Il s'agit d'un dossier de recherche fondamentale sur les douleurs et les anomalies de la barrière cutanée.
Le montant total du projet est de 200 000€, 50 000€ nous ont été demandés et versés le 11/12/2025.
- **Dossiers d'art thérapie**, pour lesquels le montant des dons 2025 totalise 43 170€
 - ✓ Le 1^{er} dossier est porté par **A.V.E.C les Liens du cœur** en la personne de Cécile Escobedo. Il s'agit de mettre en place une approche d'art thérapie évolutive pour des patients et leur famille accueillis dans le service des cardiopathies congénitales de l'Hôpital Haut Lévêque à Bordeaux.
Le montant total du projet est de 81 994€, 40 500€ sur 3 ans nous ont été demandés, nous avons versé 13 500€ le 11/12/2025.
 - ✓ Le 2^{ème} dossier est porté par **HELEBOR** en la personne d'Anne Solenne Quercia, responsable du projet chez HELEBOR. Le but du projet est d'utiliser la musicothérapie pour les patients de l'unité de soins palliatifs du Centre hospitalier d'Avignon.
Le montant total du projet est de 85 165€, 31 680€ sur 3 ans nous ont été demandés, nous avons versé 11 680€ le 5/12/2025, 10 000€ seront versés en 2026 et 2027.
 - ✓ Le 3^{ème} dossier est porté par le **Centre hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac** en la personne de Béatrice Poey, sa directrice adjointe. Cette dernière souhaite utiliser l'art thérapie pour des patients atteints de troubles neurodégénératifs.
Le montant total du projet est de 20 490€, 17 990€ nous ont été demandés et versés le 12/12/2025.
- **Dossiers d'accompagnement des malades**, pour lesquels le montant des dons 2025 totalise 75 700€
 - ✓ Le 1^{er} dossier est porté par **Sourire à la Vie** en la personne du Docteur Blandine Vallentin. L'objectif du projet est de transformer et d'améliorer la vie des enfants malades du cancer, en leur proposant un accueil à la journée pour qu'ils vivent une vie d'enfant en attendant de guérir.
Le montant total du projet est de 231 650€, 60 000€ sur 2 ans nous ont été demandés, nous avons versé 30 000€ le 10/12/2025.
 - ✓ Le 2^{ème} dossier est porté par la **Maison du Cerveau** en la personne du Professeur Tison. Il s'agit du projet eNeurozen : un appui numérique à l'acquisition en ligne de compétences de gestion du stress basé sur la pleine conscience chez les patients atteints de maladies neuro-évolutives et leurs aidants professionnels et non professionnels.
Nous finançons le montant total du projet, soit 22 500€, 13 500€ ont été versés le 11/12/2025, 4 500€ seront versés en 2026 et 2027.
 - ✓ Le 3^{ème} dossier est porté par l'**Association Alliance 24**, par Marie Laure Pommarede. Il s'agit d'accompagner des malades en fin de vie.
Nous finançons le montant total du projet, soit 15 000€ sur 3 ans, 5 000€ ont été versés le 12/12/2025.

- ✓ Le 4ème dossier est porté par les **Invincibles** en la personne de Lucile de Fraguier qui va écrire des biographies restauratives destinées aux personnes atteintes de la SLA.
Nous finançons le montant total du projet, soit 81 600€ sur 3 ans, nous avons versé 27 200€ le 23/12/2025.

Il faut noter que 2 structures n'ont pas utilisé les fonds alloués, l'association Helio et le Centre François Baclesse qui nous ont restitué respectivement 12 619€ et 31 650€.

3. Faire du Fonds un acteur culturel et humain du territoire

Enfin, 2025 a aussi été une année d'ouverture culturelle.

Le Fonds a accueilli des journées du patrimoine, des concerts, du théâtre baroque, et des événements destinés notamment au personnel hospitalier.

Ces moments ont rencontré un vrai succès populaire.

Pourquoi cette dimension culturelle est-elle importante ?

Parce que la culture crée du lien. Parce qu'elle participe elle aussi au soin, à l'émotion, à l'apaisement et à l'humanité. Le concert offert au personnel médical à l'occasion d'Octobre Rose illustre parfaitement cette volonté : reconnaître celles et ceux qui accompagnent les patients au quotidien.

Ci-dessous les manifestations culturelles organisées au cours des 6 derniers mois de l'année :

- les 20 et 21 septembre : Journées européennes du patrimoine : deux jours d'ouverture aux visites.
Plus de 200 personnes ont assisté aux visites guidées offertes par le Fonds Laurière au cours de ces 2 journées du patrimoine. De nombreux administrateurs sont venus prêter main forte et exercer leur talent de guide dans cette maison qu'ils connaissent si bien.
- le 3 octobre : lancement de l'opération Châteaux en fête : réception d'environ 70 propriétaires de châteaux en Dordogne
- le 30 octobre : Concert gratuit à destination du personnel médical de Périgueux :
Natascha Bezriche, C'est une fille
Natascha Bezriche, artiste lyonnaise, autrice et compositrice, est venue ce 31 octobre pour la clôture d'octobre rose, avec, au programme, un disque qu'elle vient d'enregistrer et qui fait la part belle au féminisme par l'interprétation de textes d'auteurs célèbres (Gainsbourg, Boris Vian, Anne Sylvestre) entre séduction, humour, passion et aussi violence. Nous avons cru bon d'offrir ce concert au personnel féminin des différents hôpitaux de Périgueux. L'appel a été entendu puisque nous avons fait salle comble, le concert étant gratuit. Le fonds a été vivement remercié de cette généreuse proposition.
- le 20 novembre : Concert lyrique Marie Perbost, Une jeunesse à Paris
Marie Perbost est une jeune soprane, lauréate de la révélation artiste lyrique de l'Adami en 2016 et révélation artiste lyrique aux Victoires de la musique classique

en 2020. Elle interprétait ce soir-là en compagnie du pianiste Jean-Michel Dayet l'intégralité d'un disque produit quelques années auparavant et qui lui valut un grand succès : Une jeunesse à Paris, ensemble de chansons datant de la fin du 19e et du début 20e, nous narrant les aventures d'une jeune fille arrivant à Paris et découvrant les joies et les déconvenues de la vie amoureuse et conjugale. Bref, un spectacle joyeux, souvent drôle et émouvant où toute la gouaille de Marie Perbost se révélait en parallèle de son grand talent de chanteuse lyrique. Une soixantaine de personnes ont assisté au concert (payant cette fois)

- le 12 décembre : Théâtre baroque par la Compagnie Oghma, Trois Contes de Perrault
La compagnie professionnelle de théâtre baroque Oghma (sachant qu'il n'existe que 2 troupes professionnelles de théâtre baroque en France), dirigée par le metteur en scène Charles di Meglio, comédien lui-même, se proposait d'interpréter 3 contes de Perrault dans la langue du 17^e, compréhensible et abordable par le public le plus jeune. D'ailleurs de nombreux enfants étaient présents tout à fait médusés par la beauté des costumes, l'expressivité des comédiens. Une bonne soixantaine de personnes ont été réunies ce vendredi d'avant Noël à un horaire spécialement aménagé pour les enfants.

A l'automne 2025, le Bureau a sollicité les conseils d'une avocate spécialisée dans les structures d'intérêt général pour avancer sereinement sur le plan juridique et fiscal dans le domaine des activités culturelles, assez complexe et un peu éloigné de la vocation première du Fonds. Une demande de rescrit fiscal est alors en cours d'élaboration à la fin de l'année 2025 pour être envoyée à la direction départementale des finances publiques début d'année 2026.

Conclusion

En résumé, 2025 aura été une année de transformation positive.

Nous avons :

- renforcé notre gouvernance,
- professionnalisé notre organisation,
- augmenté fortement notre soutien aux projets,
- lancé une stratégie scientifique ambitieuse,
- et développé la dimension humaine de notre mission.

Les défis restent nombreux, mais les bases sont solides.

Et surtout, nous partageons une même ambition : faire du Fonds un acteur durable, utile et innovant, au service des patients, de la recherche et du territoire.

Fait à Périgueux, le 21 mai 2026

Aude CALVET
Présidente

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE

7 AVENUE GEORGES POMPIDOU
24000 PERIGUEUX

SIREN : 524.543.055

Forme juridique : Fondation

N° TVA : FR20524543055

GROUPE LA BRÉGERE

SAS au capital de 636000 Euros - SIRET : 78804092100017

1 RUE MAX BAREL, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tél : 0553536027 - www.labregere.fr

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	10
Preamble	11
Principes et méthodes comptables	12
Postes du bilan et du compte de résultat	16
Fiscalité	23
Opérations et engagements hors bilan	24
Informations relatives à l'effectif	25
Informations complémentaires	26
Documents additionnels	27
1 Détail Fonds Propres 2025	28
2 Suivi Subventions Et Engagements 2025	29
3 Détail Affectation Résultat 2025	30

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué un compte rendu des travaux de l'association FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 41 328 445,97 €
- Produits d'exploitation : 50 072,54 €
- Résultat net comptable : 1 377 458,39 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BOULAZAC ISLE MANOIRE

Sébastien PAGES,
Expert-comptable

Signé par Sebastien Pages
Le 5 juin 2026.



doc_aDo
tx_YywWz6zL0XwK

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	1 145	1 145		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	2 797 965	973 082	1 824 883	1 818 971
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 286 429	23 092	1 263 337	1 264 981
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 385 539	997 319	3 388 220	3 383 952
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	41 882		41 882	43 467
Charges constatées d'avance	7 923		7 923	12 798
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	35 815 990	884 281	34 931 709	20 190 097
Disponibilités	2 958 712		2 958 712	16 272 644
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	38 824 507	884 281	37 940 226	36 519 006
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	43 210 046	1 881 600	41 328 446	39 902 958

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	29 249 128	29 247 041
Fonds propres statutaires	3 746 371	3 746 371
Fonds propres complémentaires	25 502 757	25 500 670
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	10 550 096	7 310 840
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	10 550 096	7 310 840
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 377 458	3 239 257
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	41 176 682	39 797 137
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 573	37 459
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	41 206 255	39 834 596
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	2 234	2 234
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 827	54 926
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	30 052	9 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 078	1 537
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	122 191	68 362
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	41 328 446	39 902 958

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	41 686	31 934
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 886	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 048
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	500	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	50 073	36 057
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	407 737	262 058
Aides financières	611 983	345 806
Impôts, taxes, et versements assimilés	31 573	35 589
Salaires	115 658	104 218
Cotisations sociales	43 834	34 115
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 499	2 195
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	400	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 901	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 215 586	783 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 165 513	-747 926
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	834 599	1 153 636
Reprises sur dépréciations et provisions	343 987	344 699
Différences positives de change	4 847	24 051
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	2 121 277	3 232 573
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	3 304 710	4 754 959
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	392 959	356 695
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 593	30 953
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	358 186	388 014

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	761 738	775 662
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 542 972	3 979 296
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 377 458	3 231 370
Produits exceptionnels (V)		7 886
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		7 886
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 354 782	4 798 902
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 977 324	1 559 645
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 377 458	3 239 257
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :		

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **41 328 445,97 €**.

Le résultat net comptable est un **excédent** de **1 377 458,39 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

La valorisation des actifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

En effet, en mars 2026, le conflit au Moyen Orient éclate de nouveau.

Si le conflit se prolongeait, il produirait des effets macroéconomiques et stratégiques significatifs pour la France via les canaux énergétique, financier, logistique et sécuritaire. Mais nul n'a intérêt à la prolongation de ce conflit. Ce constat est avéré et unanime. La communauté internationale est peu ou prou alignée. Israël a circonscrit pour des décennies son risque existentiel porté par le programme nucléaire de son adversaire. Le régime iranien est isolé. Ses moyens de riposte se réduisent. Ses forces dirigeantes sont éprouvées et pourraient être renversées par la population.

L'extinction des hostilités par une victoire à l'usure des Etats-Unis et d'Israël face à un adversaire pour qui la poursuite du conflit deviendrait impossible est donc en l'état notre scénario le plus probable.

Autres informations significatives

En 2025, les marchés financiers ont connu une progression globalement positive, malgré une volatilité persistante liée aux incertitudes commerciales, financières, et géopolitiques. Les grands indices boursiers ont avancé à un rythme modéré, soutenus par des anticipations d'assouplissement monétaire et par la résilience des résultats d'entreprises, tandis que certaines classes d'actifs, comme l'or ou les valeurs technologiques américaines, ont bénéficié de hausses plus marquées.

L'état des marchés financiers a engendré une reprise de la provision pour dépréciation du portefeuille des V.M.P. à hauteur de 343.987 € au 31 décembre 2025.

Le niveau de provisionnement des V.M.P. est légèrement en hausse pour deux raisons principales :

- Une nouvelle détérioration du prix de reprise des parts des SCPI.
- L'incidence des comptes titres confiés en gestion, les gestionnaires ayant une démarche plus active sur des titres plus volatiles.

Le Fonds a réalisé des plus-values principalement sur les cessions de V.M.P. à 2.121.277 € au 31 décembre 2025 contre 3.232.573 € l'année dernière.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Le Fonds de Dotation a été créé le 13 Avril 2010.

Son fondateur et premier Président, Patrick de Brou de Laurière, est décédé le 18 Mai 2010.

Monsieur Patrick de Brou de Laurière a institué le Fonds de Dotation pour légataire universel par testament, suivi d'un codicille en date du 9 Avril 2010. L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu le 17 Juin 2010.

La dotation statutaire constituée initialement de 50.000 actions Michelin s'élève à la somme de 2.740.500 €. Un complément venant de la succession a été reçu le 28 mai 2024 pour un montant de 1 005 871 €.

Le Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière a pour but de participer à la recherche, initier, soutenir, développer des actions en matière de soins et d'accompagnement de la personne. Cet objet peut se réaliser notamment au travers de l'art thérapie.

Ses principaux domaines d'intervention sont :

■ la recherche médicale :

Le fonds de dotation soutient des travaux de recherche médicale, notamment en oncologie et maladies neuro- dégénératives.

■ l'art- thérapie :

Des subventions sont accordées par le fonds de dotation à des équipes de recherche sur les bénéfices de l'art-thérapie dans la prise en charge de la douleur pour les patients atteints de cancer ou de maladies neuro- dégénératives.

Le fonds de dotation soutient également la création des postes d'art-thérapeutes au sein des établissements hospitaliers locaux.

■ le soutien des associations locales engagées dans la lutte contre le cancer ou l'accompagnement des patients atteints de maladies neuro- dégénératives.

L'ensemble des subventions accordées par le Fonds de Dotation, depuis sa création en 2010, s'élèvent à **3 905 704 €**.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 et le règlement ANC N°2023-03 du 07 juillet 2023.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 ;
- Indépendance des exercices.

Les actifs reçus lors de la constitution du Fonds, puis en exécution des volontés testamentaires du fondateur, ont été inscrits :

- En immobilisations corporelles pour ce qui concerne les immeubles et les meubles hors actifs financiers ;
- En valeurs mobilières de placement ou disponibilités pour ce qui concerne les actifs financiers représentatifs de titres de sociétés cotées et autres instruments financiers à vocation d'épargne.

Les cessions d'**actifs fongibles**, en l'occurrence exclusivement représentés par des valeurs mobilières cotées, sont comptabilisées selon les règles de droit commun et la différence entre la valeur retenue lors de l'entrée dans le patrimoine du Fonds de Dotation, (soit celle mentionnée dans la déclaration fiscale de succession ou celle ressortant du prix d'achat ou de souscription pour les acquisitions ultérieures), et la valeur de vente a été inscrite en résultat financier.

Les dons aux œuvres et les subventions aux instituts et autres structures de recherche qu'octroie le Fonds, ne sont constatés en comptabilité qu'au moment de leur versement effectif et figurent donc dans les charges du compte de résultat de l'année de leur paiement et non de celle où le Conseil d'Administration a validé la demande du bénéficiaire.

Les sommes restant à payer à ce titre à la clôture de l'exercice, sont mentionnées en engagement hors bilan et font l'objet d'un détail dans l'annexe aux comptes annuels.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Une évaluation immobilière a été effectuée fin d'année 2024 par Maître JARRY Stéphane, expert judiciaire immobilier, il en résulte une valorisation de l'ensemble des biens immobiliers s'élevant à 2.500.000 €.

Il a été décidé que l'ensemble des immeubles (hôtel particulier, dépendances et immeuble locatif) ne ferait plus l'objet de calcul de dotations aux amortissements à compter du 1er janvier 2024.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève ainsi à 2.499 € au 31 décembre 2025 contre 2.195 € l'année dernière.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	-
Bureaux	-
Agencements	-
Mobilier	-
Travaux	-
Matériel et outillage	
Matériel	4 à 5 ans
Outillage	4 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	-
Matériel informatique	4 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	-
Autres	-

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

La première application du règlement 2022-06 entraîne un changement de méthodes comptables, notamment en supprimant la technique du transfert de charges et en définissant le résultat exceptionnel comme celui dégagé par des opérations majeures et inhabituelles.

Ce changement de méthode, appliqué de façon prospective, a une conséquence significative suivante :

* les quotes-parts de subventions d'investissement qui représentent 7 886 € sur l'exercice figurent en autres produits d'exploitation alors qu'elles auraient figuré en produits exceptionnel avant l'application du règlement 2022-06 de l'ANC.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	1 145			1 145
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000			300 000
Constructions	2 792 053	5 913		2 797 965
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 286 489	1 255	1 315	1 286 429
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	4 379 686	7 168	1 315	4 385 539

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			1 145			1 145
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			973 082			973 082
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			21 507	2 499	915	23 092
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			995 734	2 499	915	997 319

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les immeubles (comptes 213) ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2024.

Les biens qui ne sont pas exposés à une usure ou à obsolescence, ne font pas l'objet d'un amortissement.

A l'occasion des importants travaux de réhabilitation de l'immeuble du siège social, les actifs immobiliers ont été décomposés conformément aux dispositions de l'avis N° 2004-11 du Conseil National de la Comptabilité.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	41 882	41 882		
Charges constatées d'avance	7 923	7 923		
TOTAL	49 805	49 805		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les débiteurs divers s'élevant à 35 849 € sont décomposés des postes suivants :

* Produits financiers SCPI à recevoir = 35 510 €

* Autres débiteurs divers = 339 €

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Maintenances	1 055	
Assurances	2 686	
Actions communication/dépliants	240	
Frais de poste - boîte postale	131	
Vins réception	3 812	
TOTAL	7 924	

Portefeuille titres à la date de clôture

Nature des titres	Prix de revient	Cours de clôture	Provision MV latente	Plus-value latente
Comptes titres SG NUGGER	737 848	818 913	70 350	151 415
Comptes titres gérés SG	11 814 567	13 059 532	82 002	1 326 967
Comptes titres gérés COGEFI	10 378 332	10 729 890	67 073	418 631
Comptes titres gérés MIRABAUD 1 (N°6044360)	3 641 231	3 946 567	80 947	386 283
Comptes titres gérés MIRABAUD 2 (N°6045498)	5 831 765	5 927 691	46 864	142 790
SCPI	3 412 248	2 969 664	537 045	94 462
TOTAL	35 815 991	37 452 257	884 281	2 520 548

Disponibilités

Nature des comptes	Montant à moins d'un an
Compte sur livret SG	1 568 493
Compte chèques SG	205 072
Compte espèces compte titre géré COGEFI	5 678
Compte espèces compte titre géré SG	323 064
Compte espèces compte titre géré MIRABAUD 1	365 549
Compte espèces compte titre géré MIRABAUD 2	141 139
TOTAL	2 608 995

Autres disponibilités et produits à recevoir

Nature des comptes	Montant à moins d'un an
Compte caisses espèces	691
Intérêts courus LIVRET SG à recevoir	170 692
Intérêts courus COGEFI à recevoir	148 577
Intérêts courus MIRABAUD 2 à recevoir	29 758
TOTAL	349 718

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	2 234	2 234		
Fournisseurs et comptes rattachés	88 827	88 827		
Personnel et comptes rattachés	8 970	8 970		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	16 629	16 629		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 453	4 453		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 078	1 078		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	122 191	122 191		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant à moins d'un an
Fournisseurs, factures non parvenues	84 741
Locataires, régularisations charges à déduire	1 078
Dettes sociales	13 714
Dettes fiscales	1 556
TOTAL	101 089

Informations relatives au compte de résultat

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	12 600	
Afférents aux services autres		
TOTAL	12 600	

Ventilation des produits d'exploitation

Nature des produits d'exploitation	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Loyers perçus sur locaux habitation	29 706	28 798
Charges locatives perçues sur locaux habitation	1 333	4 123
Mise à disposition des salles et parc	900	3 136
Actions culturelles, spectacles	9 748	
Quote-part de subvention d'investissement inscrite au résultat	7 886	
Cession de matériel informatique	500	
TOTAL	50 073	36 057

Ventilation des produits financiers

Nature des produits financiers	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Gains de change	4 847	24 050
Produits des cessions de valeurs de placement	2 121 277	3 232 573
Coupons sur obligations SG	15 836	47 563
Revenus de SCPI	133 408	146 627
Dividende du portefeuille titres SG	141 223	333 553
Intérêts compte sur livret SG	170 692	352 017
Revenus produits structurés SG		94 362
Coupons sur obligations SG GERE	74 942	34 849
Coupons sur obligations COGEFI	212 316	126 158
Coupons sur obligations MIRABAUD	86 182	18 508
Reprise de provision dépréciation VMP	343 987	344 699
TOTAL	3 304 710	4 754 959

Ventilation des charges financières

Nature des charges financières	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Perte de change	10 593	30 953
Moins-value de cession	358 186	388 014
Dotation aux provisions dépréciation VMP	392 959	356 695
TOTAL	761 738	775 662

Fiscalité

Régime fiscal du Fonds

Le Fonds Patrick de Laurière, comme l'ensemble des fonds de dotation, relève en matière fiscale, des règles applicables à la généralité des organismes sans but lucratif.

Ainsi, le Fonds Patrick de Laurière respectant les critères de non-lucrativité définis par le Bulletin Officiel des Impôts, ne se trouve pas soumis aux impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés et contribution économique territoriale) au titre de son activité.

Par ailleurs, ses statuts ne prévoient pas la possibilité de consommer la dotation en capital.

Dans ces conditions et en application des dispositions de l'article 206, 5 du CGI, il est exonéré de l'impôt sur les sociétés à taux réduit sur les revenus de son patrimoine.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
Actions pour recherche médicale et aides confort aux malades	363 036					363 036	
Actions pour art thérapie	106 490					106 490	
TOTAL	469 526					469 526	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Le total des engagements hors bilan au 31 décembre 2024 s'élevait à 638 509 €.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Fonction et qualification	Nature du contrat de travail	Position	Durée de travail annuelle	Nombre de salariés
Directrice (entrée 01/06/2025)	Temps partiel	Cadre	368	1
Assistante administrative	Temps partiel	Non cadre	1 575	1
Agent d'entretien	Temps partiel	Non cadre	314	1
Extras employés	Extras services	Non cadre	152	9
Agents de maintenance (sorties 2025)	Temps partiel	Non cadre	1 931	2
TOTAL			4 340	14

Informations complémentaires

Valorisation des contribution volontaires

Les contributions volontaires représentent le temps accordé par les membres des comités scientifique et financier dans le cadre des consultations et avis rendus au Conseil d'Administration et par les membres du Conseil d'Administration.

Pour l'exercice 2025, ces heures de bénévolat sont estimées à :

- 170 heures pour les membres du Comité financier, soit une valorisation à hauteur de 4 002 euros,
- 24 heures pour les membres du Comité scientifique, soit une valorisation à hauteur de 565 euros,
- 22 heures pour l'analyse des dossiers, soit une valorisation à hauteur de 518 euros.
- 733 heures pour les membres du Conseil d'Administration, soit une valorisation à hauteur de 17 255 euros.

Le taux de valorisation des contributions volontaires est le taux horaire moyen des salariés du Fonds de dotation.

Les membres du Conseil d'administration du fonds de dotation sont tous bénévoles et à ce titre, ne perçoivent aucune rémunération.

Documents additionnels



NOTES SUR LE BILAN PASSIF		
Détail des fonds propres :	41 206 256 €	
	Dont Dotation non consommable	Montant total
DOTATION AU 31 DECEMBRE 2024		29 247 041
dont :		
Dotation initiale non consommable	3 746 371	2 740 500
Dotation complémentaire non consommable		1 005 871
Dotations complémentaires		25 500 670
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2010		177 279
Dons et aides versés en 2011		- 3 000
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2011		96 661
Dons et œuvres versés en 2012		- 116 500
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2012		1 663 563
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2013		724 584
Dons et œuvres versés en 2013		- 185 000
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2014		372 424
Dons et œuvres versés en 2014		- 258 464
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2015		733 565
Dons et œuvres versés en 2015		- 149 200
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2016		906 566
Dons et œuvres versés en 2016		- 224 829
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2017		831 900
Dons et œuvres versés en 2017		- 201 690
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2018		733 151
Dons et œuvres versés en 2018		- 264 288
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2019		894 190
Dons et œuvres versés en 2019		- 247 845
Insuffisance affectable à l'objet associatif exercice 2020		- 572 739
Dons et œuvres versés en 2020		- 228 627
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2021		1 807 901
Dons et œuvres versés en 2021		- 191 156
Insuffisance affectable à l'objet associatif exercice 2022		- 153 426
Dons et œuvres versés en 2022		- 126 914
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2023		1 573 611
Dons et œuvres versés en 2023		- 280 876
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2024		3 585 063
Dons et œuvres versés en 2024		- 345 806
Subvention d'investissement attribuée sur travaux immobiliers		118 291
Subvention d'investissement inscrite au résultat		- 80 832
TOTAL DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024	29 247 041	39 834 597
Dons manuels encaissés en 2025 et affectés à la dotation	2 087	2 087
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2025		1 377 458
Reprise de l'exercice des subventions d'investissement		- 7 886
TOTAL DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2025		41 206 256
Dont Fonds propres sans droit de reprise	29 249 128	

Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière Etat de suivi des dons et subventions Nature des projets et organismes bénéficiaires	Année de la décision du Conseil Administration	Montant total net accordé (- Rbt)	Versements Intervenues de 2015 à 2023	Versements Intervenues pour 2024	Versements Intervenues pour 2025	Versements prévus pour 2026	Versements prévus pour 2027	Versements prévus pour 2028
Conventions antérieures à 2018	2011 à 2017	1 417 391	1 417 391					
Conventions de 2018	2018	481 057	481 057					
Conventions de 2019 (- rbt excédent 162 € conv.42)	2019	136 581	136 581					
Conventions de 2020	2020	208 500	169 500	39 000				
Annulations et remboursements Conventions de 2020 (conv.48)	2020	-31 650	0	0	-31 650			
Conventions de 2021	2021	92 680	74 360	6 660	11 660			
Conventions de 2022	2022	484 500	189 500	170 500	124 500			
Conventions de 2023	2023	318 244	10 000	122 110	117 918	68 216		
Excédents remboursés Conventions de 2023 (Association HELIO - conv.46 BIS)	2023	-24 620	0	0	-12 620	-12 000		
Hématologie oncologie Périgord (conv. N° DDP 24 1/1)	2024	7 536	0	7 536				
Etude IMBALS (BHE + SLA) - INSERM GRAND OUEST (conv.N°58 BIS)	2024	20 000	0	0	0	20 000		
Excédents remboursés Convention de 2024 (INSERM Nantes - conv.58 BIS)	2024	-20 000	0	0	0	-20 000		
Projet IPCID - INSERM DR Occitanie (conv.N°59 BIS)	2024	47 400	0	0	23 700	23 700		
CAP – NeuroEndo - Institut Pasteur de LILLE (conv.N°71)	2024	90 000	0	0	30 000	30 000	30 000	
Améliorer l'état de conscience - Institut du cerveau - Hôpital Pitié Salpêtrière (conv.N°72)	2024	50 000	0	0	50 000			
Etude VOX-QUAZ-AMS - Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (conv.N°73)	2024	60 000	0	0	0	38 000	22 000	
Projet ART THERAPIE "Toc ! Toc ! On peut rentrer ?" - Association des Boules Aux Nez (conv.N°74)	2024	43 815	0	0	14 605	14 605	14 605	
Animations artistiques en faveur des personnes handicapées et ou dépendantes - Les Blouses Roses Périgueux/Bergerac (conv.N°75)	2024	5 000	0	0	5 000			
Neotherm "pleurs excessifs du nourrisson" - Fonds dotation EPHE (conv.N°76)	2025	50 000	0	0	50 000			
Digitalisation s/ce d'anatomie et cytologie / diagnostic optimisé des cancers - CH Périgueux (conv.N°77)	2025	60 000	0	0	60 000			
Recherche fondamentale sur les douleurs et anomalies de la barrière cutanée - HELEBOR (conv.N°78)	2025	50 000	0	0	50 000			
Regals - Utilisation de la génomique dans la sclérose latérale amyotrophique - INSERM DR Grand-Ouest (conv.N°79)	2025	48 000	0	0	0	23 000	13 000	12 000
Annulation convention de 2025 (INSERM - conv.79)	2025	-48 000	0	0	0	-23 000	-13 000	-12 000
Art thérapie dans le service cardiopathies congénitales - A.V.E.C. Les liens du coeur (conv.N°80)	2025	40 500	0	0	13 500	13 500	13 500	
Approche musicothérapie patients soins palliatifs CH Avignon - HELEBOR (conv.N°81)	2025	31 680	0	0	11 680	10 000	10 000	
Art thérapie patients troubles neuros-dégénératifs - CH Pozzi Bergerac (conv.N°82)	2025	17 990	0	0	17 990			
Vivre une vie d'enfant en attendant de guérir "accueils à la journée" - Sourire à la Vie (conv.N°83)	2025	60 000	0	0	30 000	30 000		
Renforcer programmes activité physique thérapeutique pour lutter contre le cancer - Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer (conv.N°65 BIS)	2025	70 000	0	0	0	25 000	25 000	20 000
eNeurozen - Apui numérique acquisition ligne de compétences de gestion du stress - Maison du cerveau (conv.N°84)	2025	22 500	0	0	13 500	4 500	4 500	
Accompagnement des malades en fin de vie - Association ALLIANCE 24 (conv.N°85)	2025	15 000	0	0	5 000	5 000	5 000	
Convention N°86 annulée (45 000 €)	2025	0	0	0	0	0	0	
Biographie restaurative personnes atteintes de SLA - ARSLA (conv.N°87)	2025	81 600	0	0	27 200	27 200	27 200	
Imbals - Evaluation marqueurs intégrité BHE - CHU Tours (conv.N°88)	2025	20 000	0	0	0	20 000	0	
TOTAL GENERAL _ projets en cours :		3 905 704	2 478 389	345 806	611 983	297 721	151 805	20 000
Total engagement au 31/12/2025 pour actions en relation avec la recherche médicale et aides confort aux malades			363 036			229 336	113 700	20 000
Total engagements au 31/12/2025 pour actions en relation avec l'art-thérapie :			106 490			68 385	38 105	0

Affectation du résultat de l'exercice 2025 :			1 377 458 €
Résultat net comptable de l'exercice			1 377 458
Résultat de l'exercice 2025 affectable à l'œuvre du fonds			1 377 458
Report des excédents antérieurs non utilisés			10 550 096
	Montant utilisable	Montant utilisé	
Exercice 2010	177 279	177 279	
Exercice 2011	96 661	96 661	
Exercice 2012	1 663 563	1 663 563	
Exercice 2013	724 584	724 584	
Exercice 2014	372 434	261 603	
Exercice 2015	733 565		
Exercice 2016	906 566		
Exercice 2017	831 900		
Exercice 2018	733 151		
Exercice 2019	894 190		
Exercice 2020 (insuffisance)	-	-	
Exercice 2021	1 807 901	-	
Exercice 2022 (insuffisance)	-	-	
Exercice 2023	1 292 735	-	
Exercice 2024	3 239 257	-	
Total:	13 473 786	2 923 690	
Montant cumulé des résultats affectables à l'œuvre du Fonds			11 927 554 €



GROUPE LA BRÉGERE

SAS au capital de 636000 Euros - SIRET : 78804092100017

1 RUE MAX BAREL, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tél : 0553536027 - www.labregere.fr

FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 2 rue de Phalsbourg | 75017 PARIS | Tél. : + 33 1 47 66 58 20 | www.ecovis.fr
S.A. au capital de 76 000 Euros | RCS PARIS 612 000 836 | APE : 6920Z | Id TVA : FR 03 612000836

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International @ network of firms.
ECOVIS International @ is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International @ is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE

Siège social : 7, avenue Georges Pompidou
24000 PERIGUEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n° 2023-03 exposées dans la note « Changement de méthodes » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Impact de la situation internationale sur les marchés financiers et ajustement de dotation du Fonds :

La note intitulée « Autres informations significatives » de l'annexe expose les incidences sur le Fonds de Dotation en lien avec l'incertitude politique et économique actuelle l'ayant amené à réaliser certains arbitrages au sein du portefeuille financier.

Nous avons examiné les informations portées dans cette note et nous nous sommes assurés qu'elles étaient décrites de façon appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et de gestion du Trésorier arrêtés respectivement les 20 mai 2026 et 21 mai 2026 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 04 juin 2026

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'M' followed by a horizontal line.

Emmanuel MAGNIER
Associé

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE

7 AVENUE GEORGES POMPIDOU
24000 PERIGUEUX

SIREN : 524.543.055

Forme juridique : Fondation

N° TVA : FR20524543055

GROUPE LA BREGERE

SAS au capital de 636000 Euros - SIRET : 78804092100017

1 RUE MAX BAREL, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tél : 0553536027 - www.labregere.fr

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	10
Préambule	11
Principes et méthodes comptables	12
Postes du bilan et du compte de résultat	16
Fiscalité	23
Opérations et engagements hors bilan	24
Informations relatives à l'effectif	25
Informations complémentaires	26
Documents additionnels	27
1 Détail Fonds Propres 2025	28
2 Suivi Subventions Et Engagements 2025	29
3 Détail Affectation Résultat 2025	30

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué un compte rendu des travaux de l'association FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 41 328 445,97 €
- Produits d'exploitation : 50 072,54 €
- Résultat net comptable : 1 377 458,39 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BOULAZAC ISLE MANOIRE

Sébastien PAGES,
Expert-comptable

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	1 145	1 145		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	2 797 965	973 082	1 824 883	1 818 971
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 286 429	23 092	1 263 337	1 264 981
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 385 539	997 319	3 388 220	3 383 952
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	41 882		41 882	43 467
Charges constatées d'avance	7 923		7 923	12 798
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	35 815 990	884 281	34 931 709	20 190 097
Disponibilités	2 958 712		2 958 712	16 272 644
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	38 824 507	884 281	37 940 226	36 519 006
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	43 210 046	1 881 600	41 328 446	39 902 958

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	29 249 128	29 247 041
Fonds propres statutaires	3 746 371	3 746 371
Fonds propres complémentaires	25 502 757	25 500 670
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	10 550 096	7 310 840
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	10 550 096	7 310 840
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 377 458	3 239 257
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	41 176 682	39 797 137
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 573	37 459
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	41 206 255	39 834 596
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	2 234	2 234
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 827	54 926
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	30 052	9 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 078	1 537
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	122 191	68 362
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	41 328 446	39 902 958

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	41 686	31 934
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 886	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 048
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	500	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	50 073	36 057
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	407 737	262 058
Aides financières	611 983	345 806
Impôts, taxes, et versements assimilés	31 573	35 589
Salaires	115 658	104 218
Cotisations sociales	43 834	34 115
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 499	2 195
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	400	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 901	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 215 586	783 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 165 513	-747 926
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	834 599	1 153 636
Reprises sur dépréciations et provisions	343 987	344 699
Différences positives de change	4 847	24 051
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	2 121 277	3 232 573
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	3 304 710	4 754 959
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	392 959	356 695
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 593	30 953
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	358 186	388 014

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	761 738	775 662
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 542 972	3 979 296
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 377 458	3 231 370
Produits exceptionnels (V)		7 886
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		7 886
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 354 782	4 798 902
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 977 324	1 559 645
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 377 458	3 239 257
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **41 328 445,97 €**.

Le résultat net comptable est un **excédent** de **1 377 458,39 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

La valorisation des actifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

En effet, en mars 2026, le conflit au Moyen Orient éclate de nouveau.

Si le conflit se prolongeait, il produirait des effets macroéconomiques et stratégiques significatifs pour la France via les canaux énergétique, financier, logistique et sécuritaire. Mais nul n'a intérêt à la prolongation de ce conflit. Ce constat est avéré et unanime. La communauté internationale est peu ou prou alignée. Israël a circonscrit pour des décennies son risque existentiel porté par le programme nucléaire de son adversaire. Le régime iranien est isolé. Ses moyens de riposte se réduisent. Ses forces dirigeantes sont éprouvées et pourraient être renversées par la population.

L'extinction des hostilités par une victoire à l'usure des Etats-Unis et d'Israël face à un adversaire pour qui la poursuite du conflit deviendrait impossible est donc en l'état notre scénario le plus probable.

Autres informations significatives

En 2025, les marchés financiers ont connu une progression globalement positive, malgré une volatilité persistante liée aux incertitudes commerciales, financières, et géopolitiques. Les grands indices boursiers ont avancé à un rythme modéré, soutenus par des anticipations d'assouplissement monétaire et par la résilience des résultats d'entreprises, tandis que certaines classes d'actifs, comme l'or ou les valeurs technologiques américaines, ont bénéficié de hausses plus marquées.

L'état des marchés financiers a engendré une reprise de la provision pour dépréciation du portefeuille des V.M.P. à hauteur de 343.987 € au 31 décembre 2025.

Le niveau de provisionnement des V.M.P. est légèrement en hausse pour deux raisons principales :

- Une nouvelle détérioration du prix de reprise des parts des SCPI.
- L'incidence des comptes titres confiés en gestion, les gestionnaires ayant une démarche plus active sur des titres plus volatiles.

Le Fonds a réalisé des plus-values principalement sur les cessions de V.M.P. à 2.121.277 € au 31 décembre 2025 contre 3.232.573 € l'année dernière.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Le Fonds de Dotation a été créé le 13 Avril 2010.

Son fondateur et premier Président, Patrick de Brou de Laurière, est décédé le 18 Mai 2010.

Monsieur Patrick de Brou de Laurière a institué le Fonds de Dotation pour légataire universel par testament, suivi d'un codicille en date du 9 Avril 2010. L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu le 17 Juin 2010.

La dotation statutaire constituée initialement de 50.000 actions Michelin s'élève à la somme de 2.740.500 €. Un complément venant de la succession a été reçu le 28 mai 2024 pour un montant de 1 005 871 €.

Le Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière a pour but de participer à la recherche, initier, soutenir, développer des actions en matière de soins et d'accompagnement de la personne. Cet objet peut se réaliser notamment au travers de l'art thérapie.

Ses principaux domaines d'intervention sont :

■ la recherche médicale :

Le fonds de dotation soutient des travaux de recherche médicale, notamment en oncologie et maladies neuro- dégénératives.

■ l'art- thérapie :

Des subventions sont accordées par le fonds de dotation à des équipes de recherche sur les bénéfices de l'art-thérapie dans la prise en charge de la douleur pour les patients atteints de cancer ou de maladies neuro- dégénératives.

Le fonds de dotation soutient également la création des postes d'art-thérapeutes au sein des établissements hospitaliers locaux.

■ le soutien des associations locales engagées dans la lutte contre le cancer ou l'accompagnement des patients atteints de maladies neuro- dégénératives.

L'ensemble des subventions accordées par le Fonds de Dotation, depuis sa création en 2010, s'élèvent à **3 905 704 €**.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 et le règlement ANC N°2023-03 du 07 juillet 2023.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 ;
- Indépendance des exercices.

Les actifs reçus lors de la constitution du Fonds, puis en exécution des volontés testamentaires du fondateur, ont été inscrits :

- En immobilisations corporelles pour ce qui concerne les immeubles et les meubles hors actifs financiers ;
- En valeurs mobilières de placement ou disponibilités pour ce qui concerne les actifs financiers représentatifs de titres de sociétés cotées et autres instruments financiers à vocation d'épargne.

Les cessions d'**actifs fongibles**, en l'occurrence exclusivement représentés par des valeurs mobilières cotées, sont comptabilisées selon les règles de droit commun et la différence entre la valeur retenue lors de l'entrée dans le patrimoine du Fonds de Dotation, (soit celle mentionnée dans la déclaration fiscale de succession ou celle ressortant du prix d'achat ou de souscription pour les acquisitions ultérieures), et la valeur de vente a été inscrite en résultat financier.

Les dons aux œuvres et les subventions aux instituts et autres structures de recherche qu'octroie le Fonds, ne sont constatés en comptabilité qu'au moment de leur versement effectif et figurent donc dans les charges du compte de résultat de l'année de leur paiement et non de celle où le Conseil d'Administration a validé la demande du bénéficiaire.

Les sommes restant à payer à ce titre à la clôture de l'exercice, sont mentionnées en engagement hors bilan et font l'objet d'un détail dans l'annexe aux comptes annuels.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Une évaluation immobilière a été effectuée fin d'année 2024 par Maître JARRY Stéphane, expert judiciaire immobilier, il en résulte une valorisation de l'ensemble des biens immobiliers s'élevant à 2.500.000 €.

Il a été décidé que l'ensemble des immeubles (hôtel particulier, dépendances et immeuble locatif) ne ferait plus l'objet de calcul de dotations aux amortissements à compter du 1er janvier 2024.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève ainsi à 2.499 € au 31 décembre 2025 contre 2.195 € l'année dernière.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	-
Bureaux	-
Agencements	-
Mobilier	-
Travaux	-
Matériel et outillage	
Matériel	4 à 5 ans
Outillage	4 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	-
Matériel informatique	4 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	-
Autres	-

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FONDS DE DOTATION PATRICK DE BROU DE LAURIERE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

La première application du règlement 2022-06 entraîne un changement de méthodes comptables, notamment en supprimant la technique du transfert de charges et en définissant le résultat exceptionnel comme celui dégagé par des opérations majeures et inhabituelles.

Ce changement de méthode, appliqué de façon prospective, a une conséquence significative suivante :

* les quotes-parts de subventions d'investissement qui représentent 7 886 € sur l'exercice figurent en autres produits d'exploitation alors qu'elles auraient figuré en produits exceptionnel avant l'application du règlement 2022-06 de l'ANC.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	1 145			1 145
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000			300 000
Constructions	2 792 053	5 913		2 797 965
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 286 489	1 255	1 315	1 286 429
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	4 379 686	7 168	1 315	4 385 539

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			1 145			1 145
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			973 082			973 082
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			21 507	2 499	915	23 092
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			995 734	2 499	915	997 319

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les immeubles (comptes 213) ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2024.

Les biens qui ne sont pas exposés à une usure ou à obsolescence, ne font pas l'objet d'un amortissement.

A l'occasion des importants travaux de réhabilitation de l'immeuble du siège social, les actifs immobiliers ont été décomposés conformément aux dispositions de l'avis N° 2004-11 du Conseil National de la Comptabilité.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	41 882	41 882		
Charges constatées d'avance	7 923	7 923		
TOTAL	49 805	49 805		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les débiteurs divers s'élevant à 35 849 € sont décomposés des postes suivants :

* Produits financiers SCPI à recevoir = 35 510 €

* Autres débiteurs divers = 339 €

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Maintenances	1 055	
Assurances	2 686	
Actions communication/dépliants	240	
Frais de poste - boîte postale	131	
Vins réception	3 812	
TOTAL	7 924	

Portefeuille titres à la date de clôture

Nature des titres	Prix de revient	Cours de clôture	Provision MV latente	Plus-value latente
Comptes titres SG NUGGER	737 848	818 913	70 350	151 415
Comptes titres gérés SG	11 814 567	13 059 532	82 002	1 326 967
Comptes titres gérés COGEFI	10 378 332	10 729 890	67 073	418 631
Comptes titres gérés MIRABAUD 1 (N°6044360)	3 641 231	3 946 567	80 947	386 283
Comptes titres gérés MIRABAUD 2 (N°6045498)	5 831 765	5 927 691	46 864	142 790
SCPI	3 412 248	2 969 664	537 045	94 462
TOTAL	35 815 991	37 452 257	884 281	2 520 548

Disponibilités

Nature des comptes	Montant à moins d'un an
Compte sur livret SG	1 568 493
Compte chèques SG	205 072
Compte espèces compte titre géré COGEFI	5 678
Compte espèces compte titre géré SG	323 064
Compte espèces compte titre géré MIRABAUD 1	365 549
Compte espèces compte titre géré MIRABAUD 2	141 139
TOTAL	2 608 995

Autres disponibilités et produits à recevoir

Nature des comptes	Montant à moins d'un an
Compte caisses espèces	691
Intérêts courus LIVRET SG à recevoir	170 692
Intérêts courus COGEFI à recevoir	148 577
Intérêts courus MIRABAUD 2 à recevoir	29 758
TOTAL	349 718

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	2 234	2 234		
Fournisseurs et comptes rattachés	88 827	88 827		
Personnel et comptes rattachés	8 970	8 970		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	16 629	16 629		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 453	4 453		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 078	1 078		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	122 191	122 191		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant à moins d'un an
Fournisseurs, factures non parvenues	84 741
Locataires, régularisations charges à déduire	1 078
Dettes sociales	13 714
Dettes fiscales	1 556
TOTAL	101 089

Informations relatives au compte de résultat

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	12 600	
Afférents aux services autres		
TOTAL	12 600	

Ventilation des produits d'exploitation

Nature des produits d'exploitation	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Loyers perçus sur locaux habitation	29 706	28 798
Charges locatives perçues sur locaux habitation	1 333	4 123
Mise à disposition des salles et parc	900	3 136
Actions culturelles, spectacles	9 748	
Quote-part de subvention d'investissement inscrite au résultat	7 886	
Cession de matériel informatique	500	
TOTAL	50 073	36 057

Ventilation des produits financiers

Nature des produits financiers	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Gains de change	4 847	24 050
Produits des cessions de valeurs de placement	2 121 277	3 232 573
Coupons sur obligations SG	15 836	47 563
Revenus de SCPI	133 408	146 627
Dividende du portefeuille titres SG	141 223	333 553
Intérêts compte sur livret SG	170 692	352 017
Revenus produits structurés SG		94 362
Coupons sur obligations SG GERE	74 942	34 849
Coupons sur obligations COGEFI	212 316	126 158
Coupons sur obligations MIRABAUD	86 182	18 508
Reprise de provision dépréciation VMP	343 987	344 699
TOTAL	3 304 710	4 754 959

Ventilation des charges financières

Nature des charges financières	Montant exercice N	Montant exercice N-1
Perte de change	10 593	30 953
Moins-value de cession	358 186	388 014
Dotation aux provisions dépréciation VMP	392 959	356 695
TOTAL	761 738	775 662

Fiscalité

Régime fiscal du Fonds

Le Fonds Patrick de Laurière, comme l'ensemble des fonds de dotation, relève en matière fiscale, des règles applicables à la généralité des organismes sans but lucratif.

Ainsi, le Fonds Patrick de Laurière respectant les critères de non-lucrativité définis par le Bulletin Officiel des Impôts, ne se trouve pas soumis aux impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés et contribution économique territoriale) au titre de son activité.

Par ailleurs, ses statuts ne prévoient pas la possibilité de consommer la dotation en capital.

Dans ces conditions et en application des dispositions de l'article 206, 5 du CGI, il est exonéré de l'impôt sur les sociétés à taux réduit sur les revenus de son patrimoine.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
Actions pour recherche médicale et aides confort aux malades	363 036					363 036	
Actions pour art thérapie	106 490					106 490	
TOTAL	469 526					469 526	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Le total des engagements hors bilan au 31 décembre 2024 s'élevait à 638 509 €.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Fonction et qualification	Nature du contrat de travail	Position	Durée de travail annuelle	Nombre de salariés
Directrice (entrée 01/06/2025)	Temps partiel	Cadre	368	1
Assistante administrative	Temps partiel	Non cadre	1 575	1
Agent d'entretien	Temps partiel	Non cadre	314	1
Extras employés	Extras services	Non cadre	152	9
Agents de maintenance (sorties 2025)	Temps partiel	Non cadre	1 931	2
TOTAL			4 340	14

Informations complémentaires

Valorisation des contribution volontaires

Les contributions volontaires représentent le temps accordé par les membres des comités scientifique et financier dans le cadre des consultations et avis rendus au Conseil d'Administration et par les membres du Conseil d'Administration.

Pour l'exercice 2025, ces heures de bénévolat sont estimées à :

- 170 heures pour les membres du Comité financier, soit une valorisation à hauteur de 4 002 euros,
- 24 heures pour les membres du Comité scientifique, soit une valorisation à hauteur de 565 euros,
- 22 heures pour l'analyse des dossiers, soit une valorisation à hauteur de 518 euros.
- 733 heures pour les membres du Conseil d'Administration, soit une valorisation à hauteur de 17 255 euros.

Le taux de valorisation des contributions volontaires est le taux horaire moyen des salariés du Fonds de dotation.

Les membres du Conseil d'administration du fonds de dotation sont tous bénévoles et à ce titre, ne perçoivent aucune rémunération.

Documents additionnels



NOTES SUR LE BILAN PASSIF		
Détail des fonds propres :	41 206 256 €	
	Dont Dotation non consommable	Montant total
DOTATION AU 31 DECEMBRE 2024		29 247 041
dont :		
Dotation initiale non consommable	3 746 371	2 740 500
Dotation complémentaire non consommable		1 005 871
Dotations complémentaires		25 500 670
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2010		177 279
Dons et aides versés en 2011		- 3 000
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2011		96 661
Dons et œuvres versés en 2012		- 116 500
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2012		1 663 563
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2013		724 584
Dons et œuvres versés en 2013		- 185 000
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2014		372 424
Dons et œuvres versés en 2014		- 258 464
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2015		733 565
Dons et œuvres versés en 2015		- 149 200
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2016		906 566
Dons et œuvres versés en 2016		- 224 829
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2017		831 900
Dons et œuvres versés en 2017		- 201 690
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2018		733 151
Dons et œuvres versés en 2018		- 264 288
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2019		894 190
Dons et œuvres versés en 2019		- 247 845
Insuffisance affectable à l'objet associatif exercice 2020		- 572 739
Dons et œuvres versés en 2020		- 228 627
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2021		1 807 901
Dons et œuvres versés en 2021		- 191 156
Insuffisance affectable à l'objet associatif exercice 2022		- 153 426
Dons et œuvres versés en 2022		- 126 914
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2023		1 573 611
Dons et œuvres versés en 2023		- 280 876
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2024		3 585 063
Dons et œuvres versés en 2024		- 345 806
Subvention d'investissement attribuée sur travaux immobiliers		118 291
Subvention d'investissement inscrite au résultat		- 80 832
TOTAL DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024	29 247 041	39 834 597
Dons manuels encaissés en 2025 et affectés à la dotation	2 087	2 087
Excédent affectable à l'objet associatif exercice 2025		1 377 458
Reprise de l'exercice des subventions d'investissement		- 7 886
TOTAL DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2025		41 206 256
Dont Fonds propres sans droit de reprise	29 249 128	

Fonds de Dotation Patrick de Brou de Laurière Etat de suivi des dons et subventions Nature des projets et organismes bénéficiaires	Année de la décision du Conseil Administration	Montant total net accordé (- Rbt)	Versements intervenues de 2015 à 2023	Versements intervenues pour 2024	Versements intervenues pour 2025	Versements prévus pour 2026	Versements prévus pour 2027	Versements prévus pour 2028
Conventions antérieures à 2018	2011 à 2017	1 417 391	1 417 391					
Conventions de 2018	2018	481 057	481 057					
Conventions de 2019 (- rbl excédent 162 € conv.42)	2019	136 581	136 581					
Conventions de 2020	2020	208 500	169 500	39 000				
Annulations et remboursements Conventions de 2020 (conv.48)	2020	-31 650	0	0	-31 650			
Conventions de 2021	2021	92 680	74 360	6 660	11 660			
Conventions de 2022	2022	484 500	189 500	170 500	124 500			
Conventions de 2023	2023	318 244	10 000	122 110	117 918	68 216		
Excédents remboursés Conventions de 2023 (Association HELIO - conv.46 BIS)	2023	-24 620	0	0	-12 620	-12 000		
Hématologie oncologie Périgord (conv. N° DDP 24 1/1)	2024	7 536	0	7 536				
Etude IMBALS (BHE + SLA) - INSERM GRAND OUEST (conv.N°58 BIS)	2024	20 000	0	0	0	20 000		
Excédents remboursés Convention de 2024 (INSERM Nantes - conv.58 BIS)	2024	-20 000	0	0	0	-20 000		
Projet IPCID - INSERM DR Occitanie (conv.N°59 BIS)	2024	47 400	0	0	23 700	23 700		
CAP – NeuroEndo - Institut Pasteur de LILLE (conv.N°71)	2024	90 000	0	0	30 000	30 000	30 000	
Améliorer l'état de conscience - Institut du cerveau - Hôpital Pitié Salpêtrière (conv.N°72)	2024	50 000	0	0	50 000			
Etude VOX-QUA2-AMS - Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (conv.N°73)	2024	60 000	0	0	0	38 000	22 000	
Projet ART THERAPIE "Toc ! Toc ! On peut rentrer ?" - Association des Boules Aux Nez (conv.N°74)	2024	43 815	0	0	14 605	14 605	14 605	
Animations artistiques en faveur des personnes handicapées et ou dépendantes - Les Blouses Roses Périgueux/Bergerac (conv.N°75)	2024	5 000	0	0	5 000			
Neotherm "pleurs excessifs du nourrisson" - Fonds dotation EPHE (conv.N°76)	2025	50 000	0	0	50 000			
Digitalisation s/cé d'anatomie et cytologie / diagnostic optimisé des cancers - CH Périgueux (conv.N°77)	2025	60 000	0	0	60 000			
Recherche fondamentale sur les douleurs et anomalies de la barrière cutanée - HELEBOR (conv.N°78)	2025	50 000	0	0	50 000			
Regals - Utilisation de la génomique dans la sclérose latérale amyotrophique - INSERM DR Grand-Ouest (conv.N°79)	2025	48 000	0	0	0	23 000	13 000	12 000
Annulation convention de 2025 (INSERM - conv.79)	2025	-48 000	0	0	0	-23 000	-13 000	-12 000
Art thérapie dans le service cardiopathies congénitales - A.V.E.C. Les liens du coeurs (conv.N°80)	2025	40 500	0	0	13 500	13 500	13 500	
Approche musicothérapie patients soins palliatifs CH Avignon - HELEBOR (conv.N°81)	2025	31 680	0	0	11 680	10 000	10 000	
Art thérapie patients troubles neuro-dégénératifs - CH Pozzi Bergerac (conv.N°82)	2025	17 990	0	0	17 990			
Vivre une vie d'enfant en attendant de guérir "accueils à la journée" - Sourire à la Vie (conv.N°83)	2025	60 000	0	0	30 000	30 000		
Renforcer programmes activité physique thérapeutique pour lutter contre le cancer - Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer (conv.N°65 BIS)	2025	70 000	0	0	0	25 000	25 000	20 000
eNeurozen - Apui numérique acquisition ligne de compétences de gestion du stress - Maison du cerveau (conv.N°84)	2025	22 500	0	0	13 500	4 500	4 500	
Accompagnement des malades en fin de vie - Association ALLIANCE 24 (conv.N°85)	2025	15 000	0	0	5 000	5 000	5 000	
Convention N°86 annulée (45 000 €)	2025	0	0	0	0	0	0	
Biographie restaurative personnes atteintes de SLA - ARSLA (conv.N°87)	2025	81 600	0	0	27 200	27 200	27 200	
Imbals - Evaluation marqueurs intégrité BHE - CHU Tours (conv.N°88)	2025	20 000	0	0	0	20 000	0	
TOTAL GENERAL _ projets en cours :		3 905 704	2 478 389	345 806	611 983	297 721	151 805	20 000
Total engagement au 31/12/2025 pour actions en relation avec la recherche médicale et aides confort aux malades			363 036			229 336	113 700	20 000
Total engagements au 31/12/2025 pour actions en relation avec l'art-thérapie :			106 490			68 385	38 105	0

Affectation du résultat de l'exercice 2025 :			1 377 458 €
Résultat net comptable de l'exercice			1 377 458
Résultat de l'exercice 2025 affectable à l'œuvre du fonds			1 377 458
Report des excédents antérieurs non utilisés			10 550 096
	Montant utilisable	Montant utilisé	
Exercice 2010	177 279	177 279	
Exercice 2011	96 661	96 661	
Exercice 2012	1 663 563	1 663 563	
Exercice 2013	724 584	724 584	
Exercice 2014	372 434	261 603	
Exercice 2015	733 565		
Exercice 2016	906 566		
Exercice 2017	831 900		
Exercice 2018	733 151		
Exercice 2019	894 190		
Exercice 2020 (insuffisance)	-	-	
Exercice 2021	1 807 901	-	
Exercice 2022 (insuffisance)	-	-	
Exercice 2023	1 292 735	-	
Exercice 2024	3 239 257	-	
Total:	13 473 786	2 923 690	
Montant cumulé des résultats affectables à l'œuvre du Fonds			11 927 554 €



GROUPE LA BRÉGERE

SAS au capital de 636000 Euros - SIRET : 78804092100017

1 RUE MAX BAREL, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tél : 0553536027 - www.labregere.fr